



J.-C. Bardot/le bar.Floréal.photographie/AGU.fr

# LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 30 - MARS 2015

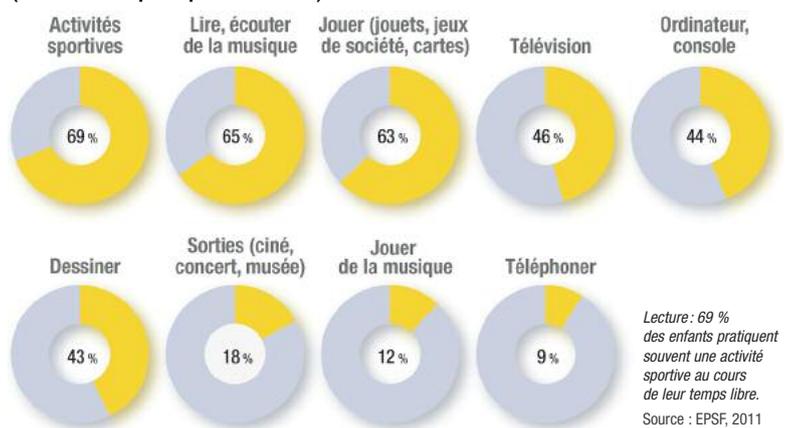
## QUE FONT LES JEUNES FRANCILIENS QUAND ILS NE SONT PAS À L'ÉCOLE ?

Les jeunes Franciliens consacrent leur temps libre à de nombreuses activités. Parmi elles, les activités physiques et sportives sont souvent prépondérantes. Des loisirs en grande partie déterminés par les habitudes familiales. Dans cet environnement, la mère occupe une place centrale.

Plus qu'hier, les Français aspirent à s'épanouir dans des activités de loisirs<sup>(1)</sup> et attachent une grande importance à ce que leurs enfants fassent de même. Les habitudes prises au cours de cette période de l'enfance, que ce soit dans le domaine culturel ou sportif<sup>(2,3)</sup>, sont souvent déterminantes sur les pratiques à l'âge adulte.

Entre 4 ans et 14 ans, les enfants connaissent des développements physiques et intellectuels considérables. Leur environnement se transforme de la maternelle au collège, leurs goûts et leurs centres d'intérêts évoluent rapidement. Les loisirs pratiqués sont caractéristiques de la personne, de son âge, de son sexe et de son milieu social. Les parents (la mère, notamment) jouent un rôle central dans l'héritage et la transmission des loisirs. Cette acculturation n'est pas le seul facteur important : la structure de l'offre, tant quantitative (nombre d'équipements ou d'associations) que qualitative (diversité), dans la proximité résidentielle pèse également sur le choix des activités. Elle vient en partie renforcer ou, au contraire, contrecarrer un certain déterminisme social.

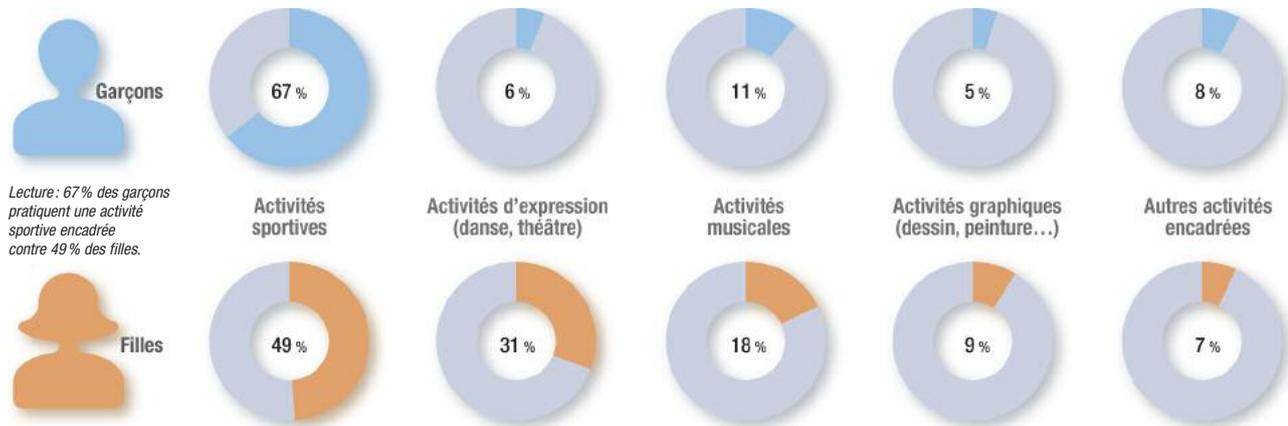
**Figure 1 - Les activités de loisirs des Franciliens de 4 à 14 ans (% d'enfants pratiquant souvent)**



Parmi les dix activités proposées lors de l'enquête (figure 1), les parents ont déclaré que leurs enfants pratiquaient en moyenne entre six et sept loisirs différents, dont quatre de manière assidue, soulignant une pluralité des pratiques. Les loisirs connaissant le plus de succès sont : les activités sportives, la lecture, écouter de la musique, jouer avec ses jouets, à des jeux de société ou aux

(1) Bigot R., Daudey E., Hoibian S., « Les Français veulent vivre plus intensément », Consommation et modes de vie, n° 268, Crédoc, juillet 2014.  
(2) Tavan C., « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », Insee première, n° 883, février 2003.  
(3) « L'entrée dans la vie sportive en club des Franciliens », Les dossiers de l'IRDS, n° 15, mai 2011.

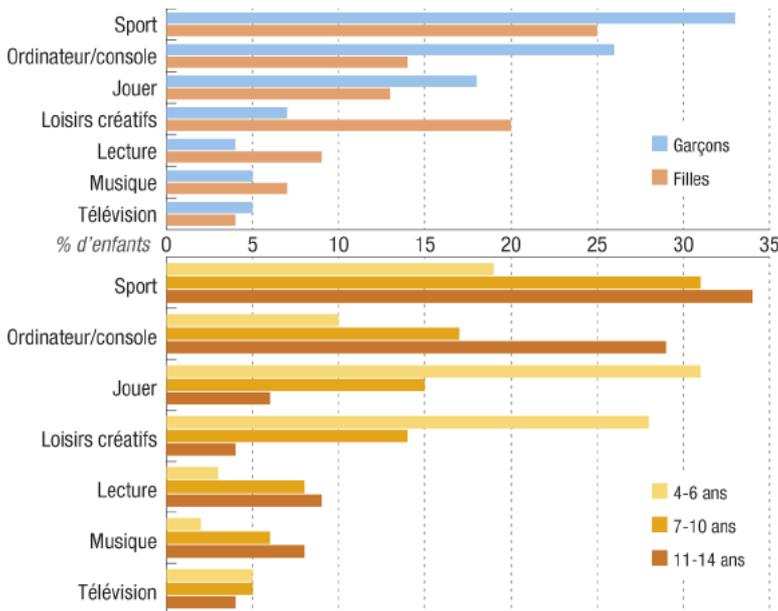
**Figure 2 - Les activités de loisirs encadrées\* des Franciliens de 4 à 14 ans (% d'enfants)**



Lecture : 67% des garçons pratiquent une activité sportive encadrée contre 49% des filles.

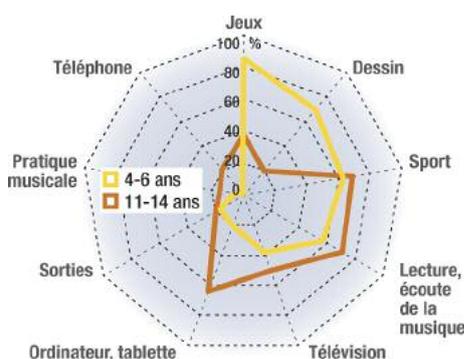
Source : EPSF, 2011  
\* Loisirs pour lesquels l'enfant est inscrit dans un club, une association, un conservatoire...

**Figure 3 - Le loisir auquel l'enfant consacre le plus de temps, selon l'âge et le sexe (% d'enfants)**



Source : EPSF, 2011  
Lecture : Le sport est l'activité à laquelle 33% des garçons et 25% des filles consacrent le plus de temps libre.

**Figure 4 - L'univers des loisirs selon l'âge de l'enfant (% d'enfants pratiquant souvent)**



Source : EPSF, 2011  
Lecture : 70% des 4-6 ans dessinent souvent pendant leur temps libre contre 20% des 11-14 ans.

cartes. Deux enfants sur trois s'y adonnent souvent. Les loisirs dits «encadrés» (hors cercle familial ou scolaire) sont très présents (figure 2) : 75% des enfants sont concernés. Le sport est l'activité la plus souvent pratiquée dans une association (58% des enfants), alors que les activités culturelles encadrées (musicales, graphiques, d'expression...) le sont beaucoup moins : 32% des enfants s'y adonnent de façon institutionnalisée.

### À chaque âge ses centres d'intérêts

Entre 4 ans et 14 ans, la motricité de l'enfant évolue, de même que son autonomie, son entourage. Au fil des ans, la palette d'activités ne s'élargit pas, mais diffère en fonction de ses goûts, de ses centres d'intérêts, ou encore selon l'accès plus ou moins tardif à certaines activités (figure 4). Les plus petits (4-6 ans) passent beaucoup de leur temps libre (figure 3) à s'amuser (garçons) ou à pratiquer des loisirs créatifs (filles). Les activités sur écran (ordinateur et jeux vidéo) tendent à être de plus en plus présentes avec l'âge. Dès 7 ans, les activités sportives occupent une grande partie du temps libre des enfants.

Certains loisirs se développent avec l'âge et la prise d'autonomie, comme les sorties (cinéma, musée, concert : 14% s'y adonnent souvent à 4 ans, 23% à 14 ans), passer du temps au téléphone (pas avant 9 ans) ou l'usage de l'ordinateur/console (16% à 4 ans, 75% 10 ans plus tard). L'usage du téléphone a beaucoup évolué au cours de la dernière décennie, à tel point qu'il est difficile de connaître l'utilisation qu'en ont les 21% d'adolescents qui s'y adonnent souvent (communiquer, surfer sur internet, écouter de la musique...). L'ordinateur est une

autre activité emblématique de l'adolescence. Son succès est lié à une meilleure maîtrise de l'outil avec l'âge et à la diversification de son usage (jouer, communiquer avec les autres, s'informer). Le taux de pratique musicale augmente jusqu'à l'âge de 7 ans (+10 points en trois ans), mais reste en revanche confidentiel (14% des enfants s'y adonnent souvent) et stagne jusqu'à l'âge de 14 ans.

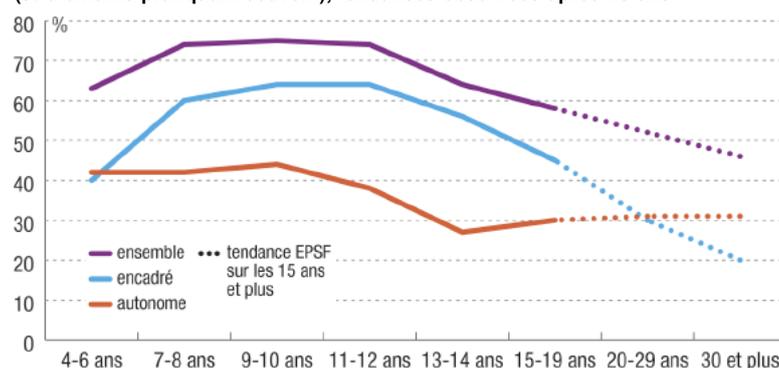
D'autres activités sont intemporelles. S'adonner à des pratiques sportives, regarder la télévision, lire et écouter de la musique font partie du quotidien des enfants, quel que soit leur âge. Mais les plus jeunes ne pratiquent pas le sport dans les mêmes conditions, ne regardent pas les mêmes programmes télévisés, ne lisent pas les mêmes livres et n'écoutent pas les mêmes musiques que leurs aînés<sup>(4)</sup>. Les activités physiques sont, en effet, déjà très présentes à l'âge de 4 ans (62% s'y adonnent souvent). Elles se pratiquent alors majoritairement en famille, en dehors du club ou de l'école (47% contre 31% de manière encadrée). Elles vont s'institutionnaliser avec l'âge. Tous modes confondus, le taux de pratique va croître jusqu'à l'âge de 9 ans pour atteindre 81%, puis décliner jusqu'à l'âge de 14 ans pour revenir à un niveau identique à celui observé à 4 ans (63%).

### 6-14 ans : l'âge d'or de la pratique sportive encadrée

Entre 4 ans et 9 ans, l'augmentation du taux de pratique sportive s'explique en grande partie par l'entrée dans la vie sportive encadrée. L'emploi du temps des enfants est structuré autour de l'école. Au moment de l'enquête, le mercredi était réservé aux pratiques de loisirs encadrés<sup>(5)</sup>. Les activités peuvent être organisées par les associations locales, les structures municipales ou les associations scolaires. Pour beaucoup de parents, le sport est considéré comme un vecteur d'éducation, de socialisation et d'intégration de leur enfant. Certaines disciplines, plus faciles d'accès, s'ouvrent tôt aux enfants (notamment la danse, le judo, la natation ou la gymnastique). Elles permettent de développer la motricité, l'équilibre et le déplacement. Dès l'âge de 4 ans, 31% des enfants sont inscrits dans un club. Mais la plupart des disciplines sont accessibles plus tardivement. Les clubs accueillent généralement les enfants à partir de 6 ans, ce qui est confirmé par une augmentation de 20 points de taux de pratique à cet âge (figure 5). Au fil des ans, l'éventail des disciplines accessibles continue de s'élargir. C'est à 9 ans que la pratique encadrée



**Figure 5 - Taux de pratique sportive des 4-14 ans en Île-de-France (% d'enfants pratiquant souvent), tendances observées après 15 ans**



Source : EPSF, 2007-2012

Lecture : À 4-6 ans, 63% des jeunes Franciliens pratiquent souvent une activité physique, 42% de manière autonome et 40% de manière encadrée.

est la plus présente : 69% des enfants s'y adonnent souvent. Passé cet âge, elle décroît pour différentes raisons (autres centres d'intérêts, besoin de liberté, recherche d'autonomie...), jusqu'à 55% à 14 ans.

Les enquêtes auprès des 15 ans et plus<sup>(6)</sup> montrent que la pratique encadrée continue de baisser par la suite, tandis que la pratique autonome stagne (courbes en pointillées sur la figure 5). À partir de 25 ans, les Franciliens s'adonnent au sport majoritairement de manière autonome et cette tendance va s'accroître avec l'âge.

### Activités de filles et activités de garçons

Si les filles et les garçons présentent un éventail de loisirs identique (en moyenne, quatre activités assidues différentes), la nature des activités diffère selon le sexe, et ce dès le plus jeune âge. Les garçons sont un peu plus sportifs (79% contre 73%), quel que soit le mode de pratique. Ils sont

(4) Mercklé P., Octobre S., Détrez Ch. et Berthomier N., L'Enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence, Deps-ministère de la Culture et de la Communication, 2010.

(5) Depuis 2013, les enfants ont cours le mercredi matin, mais l'après-midi reste disponible pour les activités de loisirs encadrées.

(6) « Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens », Les dossiers de l'IRDS, n° 4, juillet 2008.

**Le nombre moyen de loisirs auxquels s'adonne l'enfant est significativement plus faible lorsque la famille est nombreuse.**

également plus assidus à l'ordinateur et à la console (51 % l'utilisent souvent contre 37 % des filles) et, dans une moindre mesure, ils regardent plus souvent la télévision (+4 points) et jouent plus souvent (+3 points).

De leur côté, les filles sont plus nombreuses à dessiner (+24 points), à lire et écouter de la musique (+11 points), à téléphoner (+6 points). Elles sortent également plus souvent (+4 points) et jouent plus fréquemment d'un instrument de musique (+3 points). Elles sont plus nombreuses à pratiquer de manière encadrée des activités d'expression (+25 points), des activités musicales (+7 points) ou des activités graphiques (+4 points). Le succès des activités d'expression auprès des filles s'expliquent par la présence de la danse, qui peut être assimilée également à une activité sportive.

Ces résultats sont conformes aux tendances lourdes mesurées depuis longtemps. Ils confirment les grandes enquêtes sur les pratiques culturelles<sup>(7)</sup> et les travaux de sociologie quantitative du sport<sup>(8)</sup>.

S'il fallait retenir le loisir auquel les enfants consacrent le plus de temps (figure 3), les activités sportives arriveraient en tête chez les garçons comme chez les filles. Mais les parents citent pour leur fille deux fois plus souvent la lecture, et trois fois plus souvent les loisirs créatifs. Ils citent plus souvent les activités sportives, l'informatique, la console et les jeux pour leur garçon. Les différences selon le genre s'observent au plus jeune âge. Avant 7 ans, les filles privilégient les loisirs créatifs (37%), tandis que les garçons

ont plus d'appétence pour le jeu (26%). Entre 7 ans et 10 ans, le sport devient l'activité la plus chronophage aussi bien chez les filles que chez les garçons. Le deuxième loisir qui occupe le plus le temps des filles est le loisir créatif, contre l'ordinateur et les jeux vidéo pour les garçons. Après 11 ans, les loisirs des garçons se résument, la plupart du temps, au sport ou à l'ordinateur et aux jeux vidéo (principaux loisirs pour 73 % des garçons). De leur côté, les filles partagent leur temps entre plusieurs activités : pratiques sportives, ordinateur, lecture ou musique.

### La structure familiale influe sur l'univers des loisirs des enfants

Les pratiques de loisirs dépendent aussi de la structure familiale, selon que l'enfant vive avec ses deux parents ou dans une famille monoparentale, ou selon qu'il s'agisse d'un enfant unique ou d'une famille nombreuse (trois enfants ou plus). Le nombre moyen de loisirs auxquels s'adonne l'enfant est significativement plus faible lorsque la famille est nombreuse. Les activités les moins présentes chez les familles nombreuses sont celles réputées les plus onéreuses : les taux de pratique d'un instrument de musique et de sorties (cinéma, concert, musée) y sont inférieurs de 7 points. La pratique sportive, y compris encadrée, pourtant plus contraignante que celle autonome (navette pour amener les enfants à l'entraînement, voire aux matchs les week-ends), n'est pas influencée par le nombre d'enfants.



(7) Depuis les années 1970, le ministère de la Culture et de la Communication réalise régulièrement l'enquête Pratiques culturelles (1973, 1981, 1988, 1997, 2008), qui est devenue, au fil du temps, le principal instrument de suivi des comportements des Français dans le domaine de la culture et des médias.

(8) Canneva H. (coord.), Les adolescents et le sport, résultats de l'enquête menée en 2001, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Insep, 2004.

La présence ou non des deux parents dans le foyer n'a pas d'incidence sur le nombre moyen d'activités. Cependant, on observe dans les familles monoparentales un taux de pratique sportive encadrée de l'enfant beaucoup plus faible (- 10 points). Il en va de même pour les activités musicales et les activités d'expression encadrées (- 6 points). Ces enfants compensent par un temps plus long passé devant la télévision et à téléphoner. La situation sociale des familles monoparentales, moins favorable que celle des couples avec enfants, peut expliquer ces résultats<sup>(9)</sup>. Il est possible également que l'enfant réside dans des lieux différents les semaines et les week-ends, ce qui ne facilite pas la régularité de la pratique lorsque ces lieux sont trop éloignés.

### Milieu social et loisirs pratiqués

Le marqueur social apparaît à la fois dans le nombre moyen de loisirs auxquels s'adonnent les enfants et dans la nature des activités pratiquées (figure 6). Le milieu social de l'enfant a été estimé par le niveau d'études des parents (supérieur au bac vs bac ou moins) et leur catégorie professionnelle (cadre, chef d'entreprise vs employé et ouvrier). Les liens entre ces deux indicateurs et les pratiques de loisirs vont dans le même sens, mais le niveau de diplôme apparaît plus discriminant.

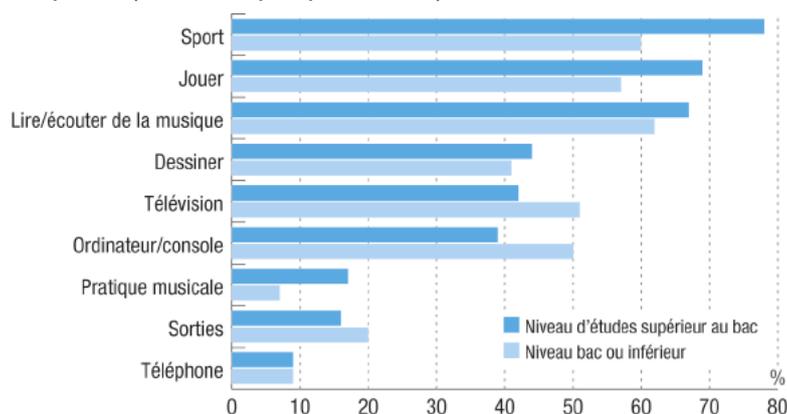
Certaines activités de loisir sont davantage présentes dans les foyers où le niveau de formation ou la catégorie professionnelle des parents sont élevés. C'est le cas des activités sportives (+18 points si les parents sont plus diplômés), des pratiques musicales (+ 10 points), du jeu (+12 points), de la lecture et de l'écoute de musique (+ 5 points). Inversement, plus le niveau social baisse, plus le temps passé devant un écran est important (+ 9 points pour la télévision, + 11 points pour l'ordinateur).

Les différences sociales s'observent de manière plus prononcée sur la pratique encadrée que sur la pratique autonome. L'écart sur le taux de pratique sportive entre des enfants dont les parents sont cadres et ceux dont les parents sont employés ou ouvriers est de 3 points pour la pratique autonome, contre 20 points pour la pratique encadrée. Pour la pratique musicale, ces écarts sont respectivement de 10 points, tous modes de pratique confondus (autonome et encadré), et de 16 points lorsqu'il s'agit d'une activité encadrée. Le niveau social du père et de la mère influe à l'identique sur les loisirs des enfants. À l'except-



Jean-Marc Arman/Picuretank

**Figure 6 - Taux de pratique des loisirs des 4-14 ans selon le niveau d'études des parents (% d'enfants pratiquant souvent)**



Source : EPSF, 2011

Lecture : 78 % des enfants ayant des parents très diplômés pratiquent souvent le sport contre 60 % des enfants de parents peu diplômés

tion du sport où, plus que le niveau social du père, c'est celui de la mère qui importe pour déterminer le degré d'activité physique de l'enfant (qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon). L'écart de taux de pratique sportive des enfants est de 18 points plus élevé si la mère a un diplôme supérieur au bac, contre 14 points si c'est le cas du père. Et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de pratique encadrée : + 22 points si la mère a un diplôme supérieur au bac, + 15 points si c'est le cas du père.

Chez les filles, l'augmentation du niveau social de la famille améliore l'accessibilité au sport à tous points de vue (+ 6 points pour la pratique autonome, + 22 en encadrée), tandis que chez les garçons, celle-ci a des retombées uniquement sur le taux de pratique encadrée (qui gagne 23 points).

(9) Chardon O., Daguet F., Vivas É., « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », Insee première, n° 1195, juin 2008.

### Les « bons » élèves, plus actifs et plus investis dans les loisirs

Il existe un lien entre le niveau scolaire de l'enfant (en primaire et au collège) et ses activités de loisirs (figure 7). Il a été demandé aux parents si leur enfant était considéré à l'école comme un « bon élève » (72% de l'échantillon) ou non (28%). Il en ressort que la palette d'activités est plus large chez les « bons élèves » que chez les autres. La plupart des loisirs sont en effet davantage présents, à l'exception du temps passé devant l'écran (59 % des élèves les « moins bons » passent souvent du temps devant la télévision, contre 43 % des « bons élèves »). En particulier, des différences importantes sont observées avec la lecture ou l'écoute de la musique (+8 points en faveur des « bons élèves »), les activités sportives (+10 points) et la pratique d'un instrument de musique (+11 points). Lorsqu'il s'agit de déclarer le loisir qui occupe le plus leur enfant, les parents des « bons élèves » citent deux fois plus souvent la lecture et les loisirs créatifs, tandis que les parents des autres élèves citent presque trois fois plus souvent la télévision.

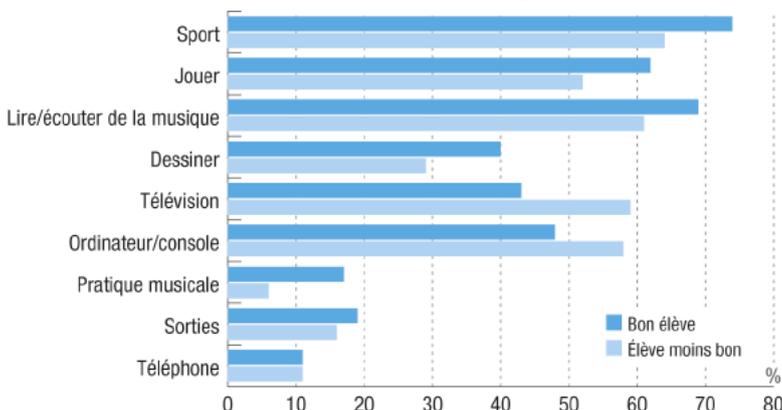
Les activités encadrées sont également plus fréquentes et plus nombreuses chez les « bons élèves » : 82% d'entre eux s'adonnent à au moins un de leurs loisirs de manière encadrée, contre 72% des élèves les « moins bons ». Les activités culturelles (en particulier les activités musicales) sont plus discriminantes que les activités sportives. Alors que seulement 8% des « moins bons » élèves pratiquent un instrument de musique de manière institutionnalisée (soit deux fois moins que les « meilleurs » élèves), ils sont 58 % à faire du sport dans une association (contre 64 % des « meilleurs » élèves).

**Avoir un parent qui pratique un loisir favorise à coup sûr la pratique du même loisir chez l'enfant.**

(10) Régression logistique avec contrôle sur le sexe, l'âge et le niveau scolaire de l'enfant ainsi que le niveau d'études des parents.

(11) « L'activité physique et sportive régulière : un déterminant des résultats scolaires au collège », Science et Sports, vol. 24, n° 1, Elsevier/Masson, février 2009.

**Figure 7 - Taux de pratique (% d'enfants pratiquant souvent) des loisirs des 4-14 ans selon le niveau scolaire des enfants perçu par les parents**



Source : EPSF, 2011

Lecture : 74% des enfants considérés comme de « bons élèves » par leurs parents pratiquent souvent le sport contre 64% des enfants considérés comme de « moins bons élèves ».

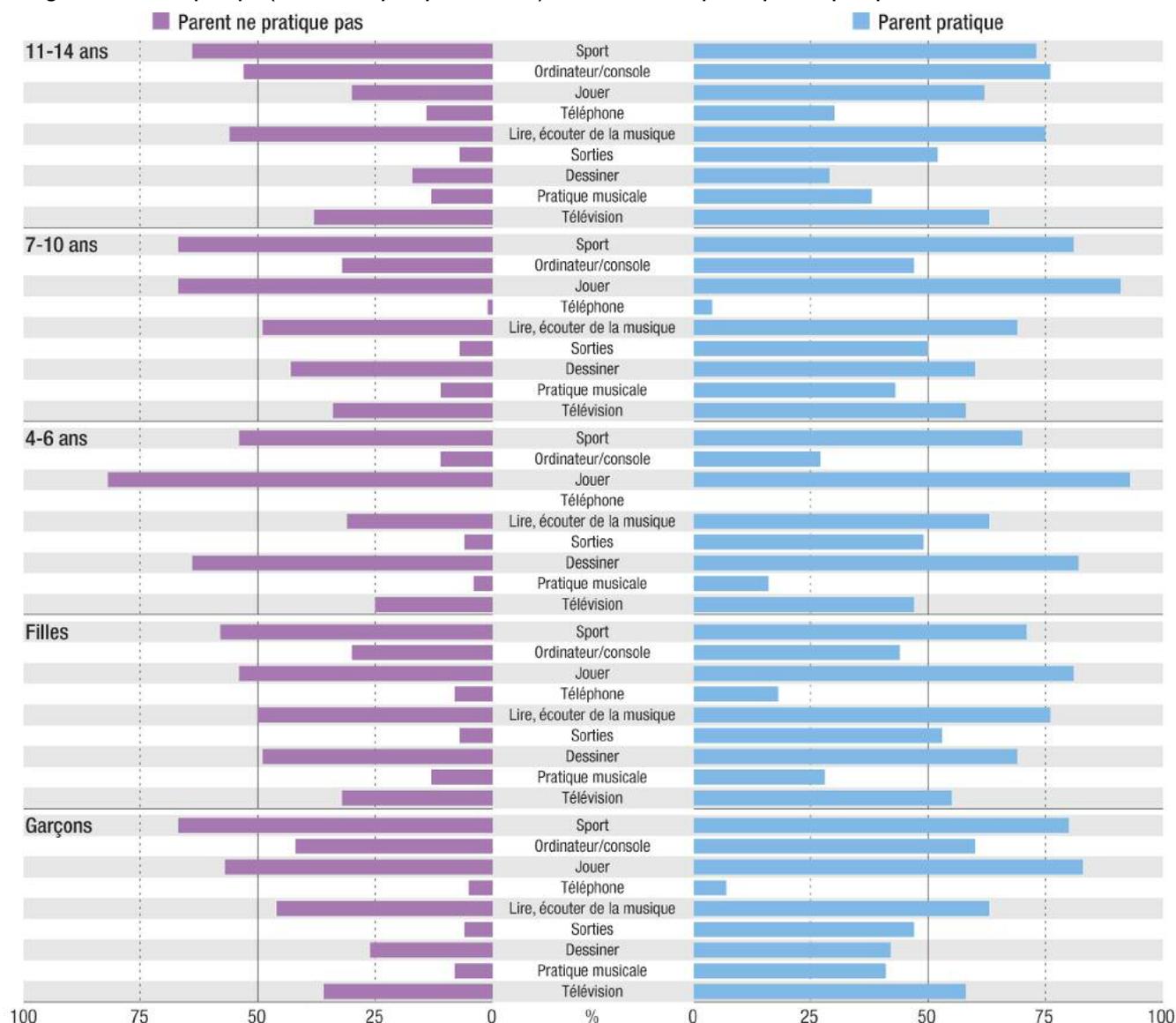
Le niveau scolaire de l'enfant est corrélé au niveau social des parents (plus les parents sont diplômés, plus il y a de chances que l'enfant soit un « bon élève ») qui est lui-même corrélé au degré d'activité physique de l'enfant (voir plus haut), si bien qu'il est difficile de mesurer l'effet propre de chacune de ces composantes sur la pratique sportive de l'enfant. Néanmoins, une analyse plus fine, « toutes choses égales par ailleurs »<sup>(10)</sup>, montre qu'il existe bien un lien entre niveau scolaire et pratique sportive, à milieu social équivalent. Des études<sup>(11)</sup> ont tenté de démontrer que l'activité physique améliorerait les capacités de concentration et de mémorisation des enfants, ainsi que l'estime de soi. Ceci aurait une influence positive sur le comportement en général et les résultats scolaires. Cependant, la nature exacte de ce lien est encore à rechercher. On observe le même résultat avec la pratique d'un instrument de musique.

### Influence des parents : le rôle prépondérant de la mère

Dans l'entourage des enfants, les sources d'influence sont multiples : on peut citer celle des parents, de la fratrie, des amis ou encore de l'école. Afin d'estimer l'importance de l'héritage éventuel des parents dans le domaine des loisirs, ces derniers ont été enquêtés sur les mêmes sujets que leur enfant – à savoir l'occupation de leur temps libre et leur loisir principal (voir encadré). Les résultats montrent que les enfants dont la palette d'activités est la plus élargie sont ceux dont les parents ont, eux-mêmes, les pratiques les plus diversifiées. En d'autres termes, plus les parents sont investis dans le champ des loisirs, plus les enfants le sont aussi.

Avoir un parent qui pratique un loisir favorise à coup sûr la pratique du même loisir chez l'enfant (figure 8). Le lien le plus fort est observé avec les sorties (taux de pratique de l'enfant supérieur de 44 points si les parents sortent). À ces âges, elles se font principalement en famille et dépendent donc fortement de la présence des parents. On retrouve ensuite la pratique d'un instrument de musique, pour laquelle l'exemple parental incite fortement les enfants à pratiquer (trois fois plus de chances). Le rôle de transmission des parents vaut également pour la pratique sportive, quel que soit le mode de pratique, mais il est nettement moins déterminant (+12 points). En comparaison avec le domaine culturel, le sport est plus démocratisé et plus accessible.

**Figure 8 - Taux de pratique (% d'enfants pratiquant souvent) de l'enfant selon que les parents pratiquent ou non l'activité**



Source : EPSF, 2011

Lecture : 64 % des 11-14 ans dont les parents ne s'adonnent à aucun sport pratiquent souvent le sport, contre 73 % des 11-14 ans dont au moins l'un des parents fait du sport.

### L'occupation du temps libre des parents

Au cours de l'enquête, les parents ont également été interrogés sur la gestion de leur temps libre. L'activité la plus fréquente aussi bien pour la mère que pour le père est la lecture ou l'écoute de musique (93 % des femmes déclarent s'y consacrer souvent ou de temps en temps, 86 % des hommes). Ensuite, les activités divergent. Durant leur temps libre, les femmes téléphonent plus souvent et font plus souvent du shopping, tandis que les hommes regardent la télévision ou passent du temps devant l'ordinateur. Le sport fait partie des activités les plus courantes chez les adultes ayant des enfants : 65 % des femmes (67 % des hommes) déclarent s'y adonner souvent ou de temps en temps, tous modes de pratique confondus. Il s'agit du quatrième loisir cité par les parents. Ces derniers pratiquent plutôt de manière autonome (54 % des femmes déclarent en faire souvent ou de temps en temps, 60 % des hommes) que de manière encadrée (respectivement 27 % et 25 %). Parmi les loisirs proposés, la pratique d'un instrument de musique (17 %) ainsi que les activités de bénévolat (27 %) sont les moins souvent citées.

Il est possible également de hiérarchiser les pratiques, non plus en fonction de leur fréquence (souvent, de temps en temps, rarement ou jamais), mais en fonction du temps que les parents y consacrent. Les loisirs qui prennent le plus de temps aux femmes sont les activités sportives et la lecture, pour les hommes il s'agit des activités sportives et des activités sur écran (télévision, ordinateur, jeux vidéo).

Il dépend moins de l'influence des parents. Il se greffe sur les activités spontanées de l'enfant, sur son évolution physique et motrice. Il s'appuie sur un maillage d'équipements et d'associations bien développé et profite d'une offre de pratique encadrée moins onéreuse que la musique par exemple, probablement du fait de l'importance du bénévolat dans ce secteur.

Pour la plupart des activités de loisirs, la mère joue un rôle majeur dans la transmission (tableau 1). Le taux de pratique sportive de l'enfant sera supérieur de 14 points si c'est le père qui pratique en club, contre 21 points si c'est la mère. On retrouve des résultats similaires pour la pratique sportive autonome (+7 points si le père pratique, +15 points si c'est la mère), mais

aussi pour la pratique d'un instrument de musique (respectivement +16 et +35 points), la lecture ou l'écoute de musique (+13 et +20 points)...Une différence qui peut s'expliquer par le fait que les mères sont, encore aujourd'hui, très présentes dans la prise en charge éducative de l'enfant.

Les filles sont globalement plus réceptrices que les garçons à l'héritage de leur mère. Elles prennent davantage exemple que les garçons en matière de pratique sportive (+17 points si la mère s'y adonne souvent, +12 points pour les garçons), en matière de lecture et d'écoute musicale (respectivement +29 et +12 points), ou pour tout ce qui concerne les sorties (+49 et +43 points). En revanche, les garçons sont plus nombreux à adopter le même comportement que leurs parents pour les pratiques musicales (+45 points contre +25 points pour les filles).

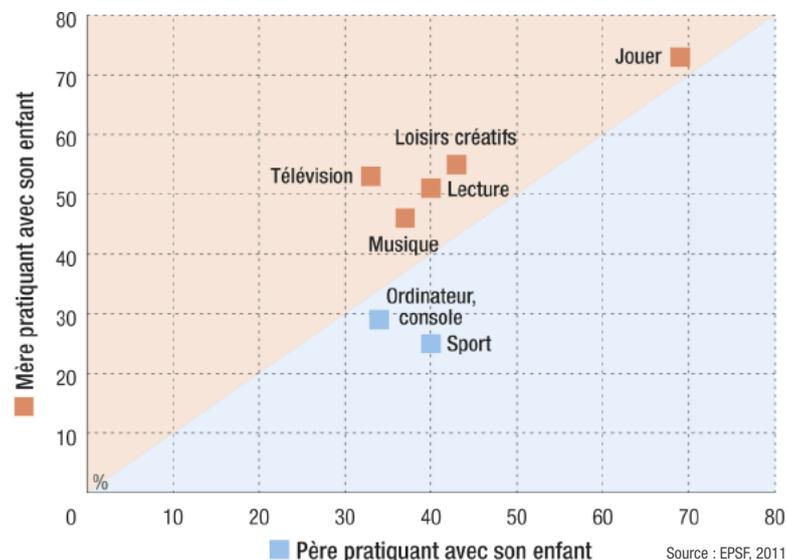
Le rôle des parents est, comme on pouvait s'y attendre, surtout déterminant auprès des plus jeunes (figure 8). À ces âges, ce sont les parents qui orientent la plupart du temps l'enfant dans ses loisirs. Ils privilégient sans doute des activités pour lesquelles ils éprouvent eux-mêmes un intérêt.

**Tableau 1 - Influence des pratiques de loisirs des parents sur celles de leurs enfants**

Activités	Influences
Activités sportives	- Influence plus forte de la mère - Les filles prennent davantage exemple - Influence des parents plus forte auprès des plus jeunes (4-6 ans)
Sport encadré	- Influence plus forte de la mère - Les fils prennent davantage exemple - Influence des parents plus tardive (7-10 ans)
Sport autonome	- Influence du père sur la pratique du fils, mais pas sur celle de la fille - Influence de la mère sur le fils et la fille - Transmission à tous les âges
Pratique musicale	- Influence plus forte de la mère, surtout si faiblement diplômée - Les fils prennent davantage exemple - Influence des parents plus tardive (7-10 ans)
Sorties	- Influence plus forte de la mère, surtout si faiblement diplômée - Influence plus forte auprès des plus jeunes (4-6 ans)
Lire/écouter musique	- Influence plus forte de la mère, surtout auprès de la fille - Influence plus forte auprès des plus jeunes
Ordinateur/console	- Influence plus forte auprès des plus jeunes, surtout si la mère pratique

Source : EPSF, 2011

**Figure 9 - Taux de pratique avec la mère ou le père selon le loisir dans lequel l'enfant s'investit le plus**



Lecture : 40 % des pères s'adonnent à des activités sportives avec leur enfant, contre 25 % des mères. Les activités situées au-dessus de la diagonale sont davantage pratiquées avec la mère qu'avec le père.

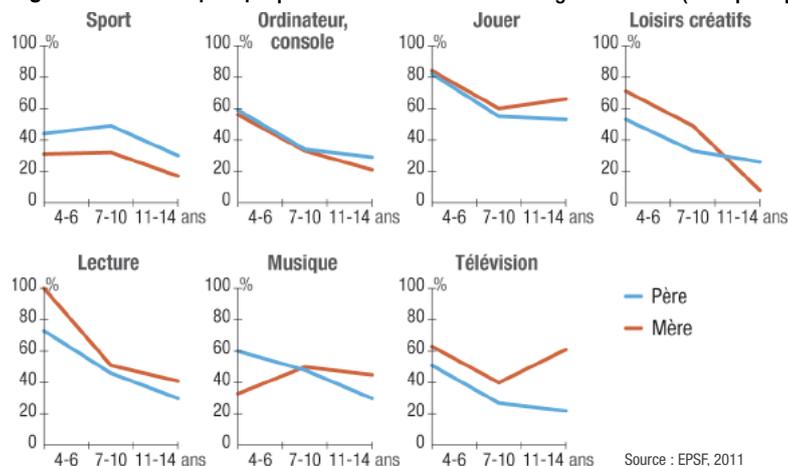
### Activité principale de l'enfant et degré d'engagement des parents

L'enquête a permis de déterminer quelle était l'activité qui demandait le plus d'engagement de la part de l'enfant en termes de temps. Il était intéressant d'avoir le regard des parents sur cette activité. Il en ressort qu'une part importante d'entre eux partage la passion de leur enfant. Ceci est valable quel que soit le loisir privilégié de l'enfant. L'activité où l'on retrouve le plus de complicité aussi bien avec la mère qu'avec le père est le jeu (73 % des mères et 69 % des pères jouent avec leur enfant), indépendamment de l'âge ou du sexe de l'enfant.

Hormis le sport et le temps passé devant l'ordinateur (figure 9), c'est généralement la mère qui passe le plus de temps avec son enfant pour s'adonner à son loisir préféré (loisirs créatifs, lecture, musique, télévision, jeu). Le sport est la passion que la mère partage le moins souvent avec son enfant : 25 % des mères font du sport avec leur enfant, qu'il s'agisse de la passion de leur fille ou de leur fils. De leur côté, les pères partagent volontiers le loisir préféré de leur enfant lorsqu'il s'agit de sport (40 %), c'est d'autant plus vrai s'il s'agit de la passion de leur fils (49 % contre 26 % avec leur fille).



Figure 10 - Taux de pratique parent/enfant en fonction de l'âge de l'enfant (loisir principal)



Lecture : 53% des parents pratiquent des loisirs créatifs avec leur enfant âgé de 4 à 6 ans ; ils sont 26% à le faire avec leur enfant de 11 à 14 ans.

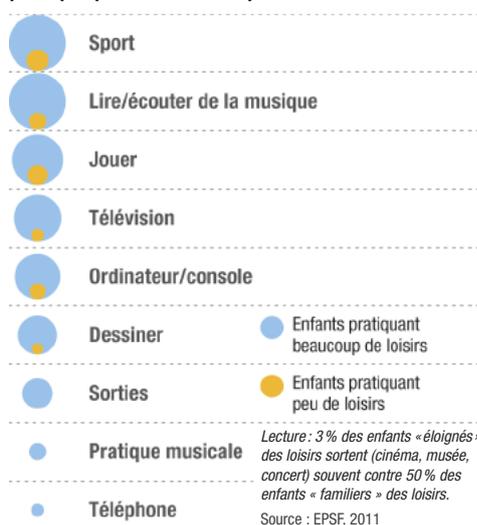
Le père partage de moins en moins la passion de son enfant au fur et à mesure que celui-ci grandit, quel que soit le loisir (figure 10). Cela s'observe dès le plus jeune âge, sauf pour le sport où la pratique commune persiste jusqu'à l'âge de 10 ans. Le désengagement de la mère est moins net. Il arrive que certaines activités soient davantage partagées avec l'enfant lorsque celui-ci grandit. C'est le cas de la musique ou de la télévision après 10 ans. Au fil du temps, les enfants préfèrent partager leur passion avec leurs amis. Pour certaines activités (informatique/multimédia), les parents peuvent aussi être dépassés, du fait de la meilleure maîtrise que les enfants en ont.

Même s'ils ne s'y adonnent pas ensemble, la plupart des parents encouragent leurs enfants dans la pratique de leur loisir préféré : plus de

90% incitent leur enfant à pratiquer le sport, à lire ou à s'adonner à des loisirs créatifs. Ces activités ne suscitent que très rarement des oppositions au sein de la famille. À l'inverse, la télévision, l'ordinateur ou les jeux vidéo représentent les principaux sujets de conflits : 76% des mères (68% des pères) souhaiteraient que leur enfant limite son temps passé devant la télévision et 27% (31% des pères) souhaiteraient même qu'il arrête de la regarder. Ces conflits sont plus fréquents avec les garçons et les enfants les plus âgés, puisqu'ils sont les plus grands consommateurs.

*Pour la plupart des activités de loisirs, la mère joue un rôle majeur dans la transmission.*

Figure 11 - Palette d'activités selon que l'enfant pratique peu ou beaucoup de loisirs



### Loisirs et sociabilité des enfants

Regarder la télévision est fortement corrélée à la pratique de l'ordinateur et des consoles de jeux. Contrairement à ce que l'on a tendance à penser, ces loisirs ne nuisent pas à la pratique d'autres activités. Les enfants qui regardent souvent la télévision sont aussi nombreux que les autres à pratiquer une activité sportive, à lire/écouter de la musique ou jouer par exemple. Tout dépend, bien sûr, de l'importance du temps qu'ils y consacrent.

On distingue les enfants « familiers » des activités de loisirs de ceux qui en sont plus « éloignés » (figure 11). Ils sont 19% à pratiquer régulièrement moins de trois activités de loisirs, et autant à en pratiquer régulièrement six ou plus. Certaines activités sont caractéristiques d'enfants ayant beaucoup de loisirs et témoignent d'une plus grande sociabilité. C'est le cas du temps passé au téléphone (21%), de la pratique musicale (28%), des sorties (cinémas, musées... : 50%), ou encore de la pratique

**Tableau 2 - Effets du sexe, du milieu social et de l'héritage familial sur les loisirs selon l'âge de l'enfant**

Loisirs	Marqueurs	4-6 ans	7-10 ans	11-14 ans
Sport	- être un garçon	-	-	2,2
	- avoir des parents très diplômés	2,1	1,5	1,9
	- avoir des parents pratiquants	1,8	1,8	1,5
Sport encadré	- être un garçon	-	-	1,5
	- avoir des parents très diplômés	2,4	1,7	2,3
	- avoir des parents pratiquants	-	1,6	1,9
Sport autonome	- être un garçon	-	-	2,3
	- avoir des parents très diplômés	-	-	-
	- avoir des parents pratiquants	1,7	1,6	1,7
Télévision	- Être un garçon	-	1,6	-1,4
	- Avoir des parents très diplômés	-	-	-
	- Avoir des parents pratiquants	3,5	2,6	2,7
Pratique musicale	- être un garçon	-	-	-1,7
	- avoir des parents très diplômés	-	2,9	2,1
	- avoir des parents pratiquants	4,1	4,8	3,6
Lire/écouter musique	- être un garçon	-	-2,0	-2,0
	- avoir des parents très diplômés	-	-	-
	- avoir des parents pratiquants	3,5	2,5	2,1
Jouer/jeux	- être un garçon	-	-	-
	- avoir des parents très diplômés	-	1,8	-
	- avoir des parents pratiquants	2,3	4,0	4,3
Ordinateur/console	- être un garçon	1,7	2,4	1,7
	- avoir des parents très diplômés	-2,0	-1,7	-
	- avoir des parents pratiquants	3,6	2,1	2,5

Source : EPSF, 2011

Lecture : Modèle de régression logistique sur le sexe (garçon/fille), le milieu social (parents très diplômés/parents peu diplômés) et l'héritage familial (parents pratiquants/non pratiquants). Les chiffres indiquent une différence significative pour le groupe concerné par rapport au groupe de référence, tout en ajustant sur les autres variables. Par exemple, entre 11 et 14 ans, les garçons ont plus de chances que les filles de faire du sport. Plus précisément, un garçon a 2,2 fois plus de chances de faire du sport plutôt que de ne pas en faire, par rapport à une fille, à milieu social et héritage sportif équivalents. À l'inverse, il a deux fois moins de chances de lire/écouter de la musique plutôt que de ne pas le faire par rapport à une fille.

### Le dispositif d'enquêtes EPSF

Le dispositif d'enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) a été mis en place en 2007 par l'Institut régional de développement du sport (IRDS). Il concerne traditionnellement les Franciliens âgés de 15 ans et plus. En 2012, il a été décidé de s'intéresser à la population des 4-14 ans, pour laquelle on dispose de peu d'informations et qui constitue pourtant une part importante des pratiquants sportifs dans leur ensemble (notamment des licenciés). Un dispositif d'enquête particulier a donc été mis en oeuvre. Il s'agissait d'interroger les parents par téléphone sur les activités sportives et de loisirs d'un de leurs enfants tiré au hasard. L'un des objectifs de l'étude était de situer les activités sportives parmi les loisirs des enfants. Pour cela, une liste d'une dizaine d'activités a été proposée : les activités sportives (encadrées et autonomes), lecture/écoute de musique, jouer (jouets, cartes, jeux de société), télévision, ordinateur/console de jeux, dessiner, sortir (cinéma, concerts, musées), jouer d'un instrument de musique, téléphoner. Le questionnaire, disponible sur le site web de l'IRDS, s'intéressait aux loisirs pratiqués, à leur fréquence (souvent, de temps en temps, rarement ou jamais) et aux modalités de pratique (encadrée, autonome). Une partie de ce questionnaire a également permis de recueillir des informations sur les activités sportives et de loisirs des parents, afin de croiser ces informations avec les activités de l'enfant. Un échantillon de 1 500 interviews a été réalisé. Les ménages ont été sélectionnés au hasard par génération aléatoire de numéros de téléphone.



Consulter le questionnaire.

Au moment de l'enquête, la réforme des rythmes scolaires n'avait pas eu lieu. À titre d'exemple, les pratiques sportives encadrées se déroulant le mercredi matin représentaient 18 % des jeunes Franciliens concernés par la réforme (maternelle et primaire).

sportive autonome (73 %). Ces activités sont quasiment inexistantes dans l'univers des loisirs des enfants ayant peu d'activités (respectivement 0 % pour le téléphone, 2 % pour la pratique musicale, 3 % pour les sorties et 7 % pour les activités sportives autonomes). Les enfants les plus « éloignés » des loisirs se situent en retrait, quelle que soit l'activité considérée. Les raisons de cet éloignement, on l'a vu, peuvent être multiples : contexte familial, social, économique, culturel. Le sport (36 % s'y adonnent souvent) constitue cependant la première activité de ces enfants. Dans 86 % des cas, il s'agit d'une pratique en club, ce qui souligne le rôle majeur de ces structures comme outil de socialisation et d'intégration.

### Le sport, premier vecteur d'intégration et de socialisation

On observe une grande pluralité des loisirs très tôt. Au cours de l'enfance, les choix qui sont opérés donnent une indication de l'âge de l'enfant, de son sexe, de son milieu social et familial.

Parmi les activités de loisirs, le sport figure en bonne place : 89 % des enfants déclarent s'y adonner, dont 69 % souvent. Il s'agit du loisir le plus présent chez les enfants.

Lorsque l'on tient compte simultanément de l'ensemble des caractéristiques individuelles et familiales de l'enfant (tableau 2), il ressort que les activités de loisirs sont avant tout déterminées par les habitudes familiales. Dans cet environnement, la mère occupe une place centrale.

L'analyse multi-facteurs montre également que les différences entre filles et garçons tendent à s'affirmer avec l'âge. Alors que les espaces récréatifs des filles et des garçons âgés de 4 à 6 ans sont très proches, des différences notables sont observées chez les plus de 11 ans : les garçons font plus de sport et passent plus de temps sur l'ordinateur ou les jeux vidéo, tandis que les filles lisent plus, sont davantage familières de l'univers musical (écoute et pratique) et passent plus de temps devant la télévision.

Les activités sportives se distinguent des autres loisirs dans le sens où les effets du milieu social et des pratiques familiales se font sentir dès le plus jeune âge. Un enfant âgé de 4 à 6 ans aura plus de chances de s'adonner souvent au sport s'il est issu d'un milieu social élevé avec des parents sportifs (taux de pratique de 74 %, contre 43 % dans le cas inverse). On notera que, pour les pratiques musicales, la conjugaison de ces deux paramètres joue aussi mais plus tardivement. Le



Michel Chardon

contexte familial y est encore plus discriminant. Bien que les marqueurs sociaux existent dans le sport, il est de loin le loisir le plus présent auprès des enfants des milieux populaires. Au fil des générations, une massification et une démocratisation de la pratique sportive encadrée s'est opérée. Alors que seulement une personne sur trois née avant 1955 a côtoyé une association au cours de sa jeunesse, cette proportion est passée à 83 % pour les personnes nées entre 1985 et 1995<sup>(12)</sup>. Le sport bénéficie d'une offre de pratique encadrée moins onéreuse que pour d'autres loisirs, du fait de l'importance du bénévolat dans ce secteur. Il profite également des politiques publiques des années 1960-1970 en matière de construction d'équipements sportifs (en 2014, l'Île-de-France compte 23 109 équipements sportifs publics). Avec près de 20 000 associations sportives en Île-de-France en 2013, de nombreuses structures municipales et associations scolaires, le sport est ainsi le premier vecteur d'intégration et de socialisation des enfants sur le temps hors scolaire, y compris pour ceux qui sont les moins familiers aux loisirs.

### À suivre...

Un second dossier issu de l'exploitation de la même enquête se focalisera sur la pratique sportive des enfants en détaillant les disciplines pratiquées selon leurs caractéristiques individuelles et familiales. Il traitera de la question de l'accompagnement, de la disponibilité des parents et de la place des autres accompagnateurs. Il décrira à partir de quel moment l'influence des parents laisse la place à celle des amis ou de l'école. Il donnera enfin des indications sur les souhaits des Franciliens âgés de 4 à 14 ans en termes de pratique sportive et les freins à leur réalisation. ■

(12) L'entrée dans la vie sportive en club des Franciliens. Les dossiers de l'IRDS (15). Mai 2011.

### ▼ POUR EN SAVOIR PLUS

- Bigot R., Daudey E., Hoibian S., « Les Français veulent vivre plus intensément », *Consommation et modes de vie*, n° 268, Crédoc, juillet 2014.
- Canneva H. (coord.), *Les adolescents et le sport, résultats de l'enquête menée en 2001*, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, Insep, 2004.
- Chardon O., Daguet F., Vivas É., « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee première*, n° 1 195, juin 2008
- Coulangeon Ph., Lemel Y., « Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul », *Économie et statistiques*, n° 423, Insee, décembre 2009.
- Dollat O., Lévy F., « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture prospective*, Deps, ministère de la culture et de la communication, juin 2007.
- DRJSCS, *Analyse de la pratique des loisirs des enfants en Île-de-France*, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, 2012.
- DRJSCS, *Analyse de la pratique des loisirs des adolescents en Île-de-France*, Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, 2012.
- IRDS, *Les chiffres clés du sport en Île-de-France*, IRDS, mars 2014.
- IRDS, « L'entrée dans la vie sportive en club des Franciliens », *Les dossiers de l'IRDS*, n° 15, IRDS, mai 2011.
- IRDS, « Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens », *Les dossiers de l'IRDS*, n° 4, IRDS, juillet 2008.
- Mercklé P., Octobre S., Détrez Ch. et Berthomier N., *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, Deps-ministère de la Culture et de la Communication, 2010.
- Octobre S., Sirota R., *L'enfant et ses cultures. Approches internationales*, Deps-ministère de la Culture et de la Communication, 2013.
- Tavan C., « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee première*, n° 883, février 2003.
- « L'activité physique et sportive régulière : un déterminant des résultats scolaires au collège », *Science et Sports*, vol. 24, n° 1, Elsevier/Masson, février 2009.
- « Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans », *Stat info*, n° 02-04, ministère de la jeunesse, des Sports et de la Vie associative, octobre 2002.

**Ce dossier est consultable sur notre site internet (<http://www.irds-idf.fr>).**

#### REMERCIEMENTS

Cette note a pu être réalisée grâce à la collaboration du comité de pilotage :  
Frédéric Sanaur et Michaël Duriez – Région Île-de-France; Christophe Bernard, Caroline Jean-Davin et Catherine Cretinoir – DRJSCS; Roger Bonnenfant – Association Fedairsport; Yann Caenen – Insee Île-de-France; et Gérard Baslé sociologue.